Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE	**Direction :**.D.G.E.R. **Sous-direction :**.P.O.F.E.G.T.P. **Bureau :**.B.E.C.D. **Adresse : 1 ter avenue de Lowendal 75007 PARIS** **Suivi par :** **Tél :** **Fax :** **Réf. Interne :** **Réf. Classement :**	**NOTE DE SERVICE** **DGER/POFEGTP/N2002-2045** **Date : 03 MAI 2002**

Date de mise en application : immédiate

Le Ministre de l'agriculture et de la pêche
A

Mesdames et Messieurs :

- les Directeurs Régionaux de l'Agriculture et de la Forêt,
- les Chefs de Services Régionaux de la Formation et du Développement,
- les Chefs d'établissements d'enseignement et de formation professionnelle agricole

Nombre d'annexes : -

Objet : dossier individuel d'évaluation du conseiller d'éducation stagiaire

Bases juridiques : arrêté du 1er juillet 1999 relatif au certificat d'aptitude aux fonctions de conseiller principal d'éducation de l'enseignement agricole

Résumé : Cette note de service présente le dossier individuel des conseillers principaux stagiaires qui sera soumis au jury pour l'attribution du certificat d'aptitude aux fonctions de conseiller principal d'éducation de l'enseignement agricole.

Mots-clés : conseiller principal d'éducation – certificat d'aptitude – dossier individuel

.

Plan de Diffusion	
Pour exécution : - Directeurs régionaux de l'agriculture et de la forêt - Chefs de services régionaux de la formation et du développement – Chefs d'établissements d'enseignement et de formation professionnelle agricole	Pour information :

Cette note de service présente le dossier individuel des conseillers principaux stagiaires qui sera soumis au jury pour l'attribution du certificat d'aptitude aux fonctions de conseiller principal d'éducation de l'enseignement agricole.

Brigitte FEVRE

Chargée de la sous-direction de la politique
des formations de l'enseignement général,
technologique et professionnel

MINISTERE CHARGE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

Certificat d'aptitude aux fonctions de conseiller principal d'éducation

GUIDE A L'USAGE DES CHEFS D'ETABLISSEMENT ACCUEILLANT DES CONSEILLERS PRINCIPAUX D'EDUCATION STAGIAIRES

1 - le document d'appréciation est conçu de manière à ce que le chef d'établissement s'engage.

Une capacité, un comportement sont satisfaisants ou non.

Une croix est portée dans une case et non sur un trait entre deux cases.

Une justification, une nuance sont apportées en observations. Une appréciation négative doit obligatoirement être motivée en observations.

Les lignes horizontales délimitent des capacités précises qu'il convient d'apprécier en tant que telles, ou des capacités composites (aptitude au métier), pour lesquelles il convient de faire une synthèse.

L'appréciation générale ne résulte pas d'un simple exercice d'arithmétique basé sur la position des croix mais doit traduire le sentiment global de l'évaluateur après l'exercice d'analyse auquel il s'est livré.

L'avis motivé doit renseigner clairement le jury sur la perception qu'à le chef d'établissement de la capacité à la prise de fonction de CPE du stagiaire.

2 - Les précisions suivantes peuvent être apportées sur les rubriques retenues:

A chaque rubrique, il convient que soient appréciés **le résultat mais aussi la démarche.** Il s'agit bien d'apporter un regard différent du conseiller pédagogique ou de l'inspecteur.

La nature même de ce document d'appréciation doit inciter le chef d'établissement à s'impliquer avec son équipe dans la formation du stagiaire en liaison avec les autres acteurs de cette formation: ENESAD, conseiller pédagogique, inspecteur.

Avant sa transmission, le chef d'établissement portera obligatoirement ce document d'appréciation renseigné à la connaissance du CPE stagiaire qui pourra sur sa demande en obtenir copie.

Dossier individuel
Pièce n° 1-2

MINISTERE CHARGE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

Certificat d'aptitude aux fonctions de conseiller principal d'éducation

GUIDE D'UTILISATION DE LA FICHE D'APPRECIATION DU CONSEILLER PRINCIPAL STAGIAIRE PAR LE CONSEILLER PEDAGOGIQUE

L'arrêté du certificat d'aptitude organisé en vue de l'admission au corps des C.P.E. a sensiblement modifié les modalités de fonctionnement des jurys :

Le jury national se prononce après avoir pris connaissance du dossier individuel du C.P.E. stagiaire.

Les précisions sur les modalités de titularisation, l'organisation de la formation des professeurs stagiaires, la constitution du dossier individuel sont apportées par la note de service annuelle. Le dossier individuel comporte obligatoirement, dans les cas concernés, les appréciations du conseiller pédagogique. C'est pourquoi une fiche d'appréciation est jointe.

Remarque liminaire :

Cette fiche destinée au directeur du centre de formation et au jury a un statut fort différent de la fiche d'observation pédagogique des séances fournies par l'ENESAD à des fins formatives.

Elle est une pièce constitutive du dossier individuel et doit être transmise au directeur de l'ENESAD,

Utilisation :

Elle permet de construire une synthèse des observations que le conseiller pédagogique aura menées au cours du stage en établissement. Elle se fonde sur l'exploitation des fiches d'observation pédagogique et sur le dialogue entretenu avec le stagiaire.

Elle comprend deux volets, d'une part une grille critériée à remplir ligne par ligne, et d'autre part des plages d'explicitation permettant d'apporter des informations complémentaires sur les points forts et les points faibles. Il est important de fournir au jury des faits et éléments précis lui permettant d'étayer sa proposition finale.

Le conseiller pédagogique porte obligatoirement cette fiche à la connaissance du C.P.E. stagiaire avant transmission.

Dossier individuel
Pièce n° 1-3

MINISTERE CHARGE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

Certificat d'aptitude aux fonctions de conseiller principal d'éducation

GUIDE D'UTILISATION DE LA FICHE D'APPRECIATION DES CONSEILLERS PRINCIPAUX D'EDUCATION STAGIAIRES PAR LES FORMATEURS DE L'ENESAD

La fiche d'appréciation des formateurs de l'ENESAD a été réalisée à partir de situations d'évaluation prenant appui sur le projet de formation des CPE stagiaires 2001/2002.

Ces différentes situations – conception d'un dossier thématique, réalisation de stages hors et en établissement de formation, élaboration d'un mémoire professionnel – font l'objet d'appréciations portant sur des documents écrits et/ou sur des présentations orales pouvant s'appuyer sur des supports variés.

Pour chacune des situations, l'appréciation est réalisée selon des critères précis portés à la connaissance des stagiaires dès le début de la formation.

Il est important de compléter la rubrique « remarques et appréciations » avec des faits et des éléments concrets permettant au Directeur de l'ENESAD, puis au jury, d'établir une proposition fondée sur des critères les plus objectifs possibles ; les appréciations nécessitant une interprétation seront proscrites.

Cette fiche d'appréciation est portée obligatoirement à la connaissance du CPE stagiaire avant transmission.

Dossier individuel
Pièce n° 2-1

MINISTERE CHARGE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

Certificat d'aptitude aux fonctions de conseiller principal d'éducation

APPRECIATION PAR LE PROVISEUR DU CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION STAGIAIRE

SESSION :2002

Stagiaire

1- <u>Identifiant</u>

Nom:

Prénom :

Adresse du lieu de stage :

Année de formation :

3 - <u>Modalités d'accès au corps</u> :

Affectation

Adresse de l'établissement d'affectation :

Appréciation

Intégration et ouverture	--	-	+	++
- Capacité à s'intégrer dans la communauté éducative de l'E.P.L.E.				
- Capacité à s'ouvrir sur l'environnement professionnel, social et culturel de l'E.P.L.E. et à s'intégrer aux activités qui s'y rattachent.				
Observations :				

Aptitude au métier	--	-	+	++
- Exercice de l'autorité. Capacité d'écoute et de dialogue. Connaissance et suivi des élèves, de leur travail et de leur comportement.				
-Faculté à travailler en groupe. - Aptitude au management de l'équipe d'éducation et de surveillance.				
- Capacité à gérer un projet dans la globalité.				
Observations :				

Sens et qualité du service public	--	-	+	++
- Assiduité, ponctualité, réserve, rigueur administrative dans le fonctionnement quotidien. Comportement général.				
- Capacité à prendre et appliquer des décisions dans le cadre de la politique et du projet d'établissement.				
Observations :				

Appréciation et avis motivé :

Le Proviseur : M.

Visa du stagiaire :

Date :

Pris connaissance le :

Cachet et signature :

MINISTERE DE L'AGRICULTURE - DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

Certificat d'aptitude aux fonctions de conseiller principal d'éducation

APPRECIATION PAR LE CONSEILLER PEDAGOGIQUE DU CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION STAGIAIRE

Dossier individuel
pièce 2-2

SESSION :

1 - Maîtrisé
2 - à confirmer
3 - insuffisant

Stagiaire	**Etablissement de stage**	**Proviseur**	**Conseiller tuteur**
Nom		**Nom**	**Nom**
Prénom		**Prénom**	**Prénom**

	Education et vie scolaire			*Elèves*			Parents			Professeurs			Atoss			Equipe Direction			***Explicitation***
	1	**2**	**3**	**1**	**2**	**3**	**1**	**2**	**3**	**1**	**2**	**3**	**1**	**2**	**3**	**1**	**2**	**3**	
1 - La relation aux groupes :																			
Capacité à faire passer l'information																			
Capacité à organiser avec méthode et efficacité																			
Capacité à repérer les situations problèmes																			
Capacité à favoriser l'expression																			
Capacité à prendre des décisions																			
2 - La relation à l'élève																			
Capacité à repérer les élèves en difficultés																			
Capacité à favoriser un climat de confiance																			
Capacité à expliquer la protée d'un contrat																			
Capacité à analyser un dossier scolaire																			
Capacité à exercer l'autorité																			
3 - Le CPE dans l'EPLE																			
Capacité à écouter et à prendre en compte																			
Capacité à négocier																			
Capacité à convaincre																			
Capacité à rendre compte																			
Capacité à comprendre le fonctionnement global d'une organisation																			
4 - Le CPE et la vie scolaire																			
Capacité à organiser son travail																			
Capacité à analyser les besoins																			
Capacité à prendre en compte les contraintes																			
Capacité à organiser la concertation																			
Capacité à organiser uné équipe																			
Capacité à gérer les conflits																			

Avis général sur l'aptitude à exercer la fonction de CPE :	**A……** **le……** **Le Conseiller tuteur**		**A……** **le……** **Pris connaissance,** **Le stagiaire**

MINISTERE CHARGE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

GUIDE A L'USAGE DES CONSEILLERS PEDAGOGIQUES ACCUEILLANT DES C.P.E STAGIAIRES

L'arrêté du certificat d'aptitude organisé en vue de l'admission au corps des C.P.E a sensiblement modifié les modalités de fonctionnement des jurys :

Le jury national se prononce après avoir pris connaissance du dossier individuel du C.P.E stagiaire.

Les précisions sur les modalités de titularisation, l'organisation de la formation des professeurs stagiaires, la constitution du dossier individuel sont apportées par la note de service annuelle. Le dossier individuel comporte obligatoirement, dans les cas concernés, les appréciations du conseiller pédagogique. C'est pourquoi une fiche d'appréciation est jointe.

Remarque liminaire :

Cette fiche destinée au directeur du centre de formation et au jury a un statut fort différent de la fiche d'observation pédagogique des séances fournies par l'ENESAD à des fins formatives.

Elle est une pièce constitutive du dossier individuel et doit être transmise au directeur de l'ENESAD,

version 1 : qui est chargé de considérer ce dossier en vue de transmission au jury pour décision.
Version 2 : qui, après examen de toutes les pièces dudit dossier individuel, formule une appréciation globale lui permettant de formuler une proposition au jury.

Utilisation :

Elle permet de construire une synthèse des observations que le conseiller pédagogique aura menées au cours du stage en établissement. Elle se fonde sur l'exploitation des fiches d'observation pédagogique et sur le dialogue entretenu avec le stagiaire.

Elle comprend deux volets, d'une part une grille critériée à remplir ligne par ligne, et d'autre part des plages d'explicitation permettant d'apporter des informations complémentaires sur les points forts et les points faibles. Il est important de fournir au jury des faits et éléments précis lui permettant d'étayer sa proposition finale.

Le conseiller pédagogique porte obligatoirement cette fiche à la connaissance du CPE stagiaire avant transmission.

Dossier individuel
Pièce n° 2-3

MINISTERE CHARGE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE
Certificat d'aptitude aux fonctions de conseiller principal d'éducation

APPRECIATION DU CONSEILLER PRINCIPAL STAGIAIRE PAR LES FORMATEURS DE L'ENESAD

SESSION :2002

STAGIAIRE	AFFECTATION
1 – Identifiant ☐ Madame(1) ☐ Mademoiselle (1) ☐ Monsieur (1) **Nom** **Prénom** Année de formation : …… **Modalités d'accès au corps** concours session (1) : ☐ externe(1) ☐ interne(1) ☐ réservé (1)	Adresse : ☐ En situation (1) Adresse de l'établissement d'accueil :

(1) cocher la case correspondante

Liste des situations d'évaluation retenues

	A	B	C	D
Situation n° 1 : Evaluation de la restitution des semaines thématiques				

Situation n° 2 : Evaluation du stage en établissement d'enseignement				

Situation n° 3 : Evaluation du stage hors établissement d'enseignement				

Situation n° 4 : Evaluation du mémoire professionnel				

1 D = avis défavorable

2 C = avis défavorable

Chaque situation d'évaluation donne lieu à une fiche individuelle d'évaluation qui figure dans ce sous-dossier.

Appréciation générale des formateurs ENESAD

Evaluateurs :

Date :

Signatures :

-

-

Pris connaissance le :

Signature du stagiaire :

MINISTERE CHARGE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

Certificat d'aptitude aux fonctions de conseiller principal d'éducation

GRILLE D'APPRECIATION DU MEMOIRE PROFESSIONNEL

SESSION :2002

GRILLE D'APPRECIATION DU MEMOIRE PROFESSIONNEL

Thème du mémoire :
……
……
……

	CAPACITES	-	-	+	++	EXPLICITATION
E C R I T	**1- Produire une œuvre personnelle à finalité professionnelle** au travers de la conduite d'un projet lié aux fonctions de conseiller principal d'éducation et de sa présentation dans un document écrit. - Situer le thème du mémoire par rapport à sa propre représentation du métier de CPE (pertinence …). - Présenter une réalisation originale à partir du contexte de l'établissement de stage (implication, engagement). - Rassembler les informations indispensables au traitement du thème (bibliographie, prise d'initiatives, réflexions). - Mettre en œuvre une démarche rigoureuse d'analyse et de synthèse en vue de la réalisation du mémoire.					
	2- Maîtriser l'expression écrite Seront pris en compte l'orthographe, la syntaxe et la construction du document.					
	3- Soutenir son travail oralement					
O R A L	- Présenter dans un temps imparti la problématique générale du mémoire en mettant en évidence les éléments principaux permettant d'engager un débat - Maîtriser les moyens d'expression et de communication pour présenter le mémoire. - Argumenter et débattre.					

A	B	C	D

Les évaluateurs :
- M
- M
- M

Date :

Signatures :

Pris connaissance le :

Signature du stagiaire :

NB : Chaque correcteur disposera du document descriptif des mémoires et de la grille critériée d'aide à son élaboration.

Dossier individuel
Pièce n° 2-3-2

MINISTERE CHARGE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

Certificat d'aptitude aux fonctions de conseiller principal d'éducation

FICHE D'EVALUATION N° 1

(remplir une fiche par stagiaire et par situation d'évaluation)

SESSION :2002

nom du CPE stagiaire :

Descriptif de la situation d'évaluation :

Conception d'un dossier synthétisant les apports d'un module thématique.

Production attendue :

Dossier thématique constitué à partir des contenus d'un module de formation, complété par des annexes documentaires de toute nature, susceptibles d'enrichir le dossier.

Critères d'évaluation et niveaux d'exigence :

1 - Capacité à organiser des informations d'origines diverses sous forme d'un dossier lié à la thématique modulaire de la formation.

2 – Capacité à présenter le dossier devant le groupe des stagiaires.

3 – Capacité à animer un débat autour du thème développé dans le dossier.

Appréciation d'ensemble :

A	B	C	D

Evaluateurs :

Date :

Signatures :

MINISTERE CHARGE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

Certificat d'aptitude aux fonctions de conseiller principal d'éducation

FICHE D'EVALUATION N° 2

(remplir une fiche par stagiaire et par situation d'évaluation)

SESSION : 2002

nom du CPE stagiaire :

Descriptif de la situation d'évaluation :

Réalisation d'un stage d'observation du pôle « vie scolaire », d'une durée d'une semaine dans un établissement d'enseignement.

Production attendue :

Présentation, sous une forme laissée au choix du stagiaire, et à partir de la situation observée dans l'établissement, du questionnement professionnel du CPE stagiaire.

Critères d'évaluation et niveaux d'exigence :

1 – Etre capable de justifier le choix du terrain de stage.

2 – Capacités à présenter et à analyser les observations réalisées pendant le stage.

3 – Capacité à élaborer un questionnement professionnel pertinent du point de vue du futur CPE

Appréciation d'ensemble :

A	B	C	D

Evaluateurs :

Date :

Signatures :

MINISTERE CHARGE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

Certificat d'aptitude aux fonctions de conseiller principal d'éducation

FICHE D'EVALUATION N° 3

(remplir une fiche par stagiaire et par situation d'évaluation)

SESSION :2002

nom du CPE stagiaire :

Descriptif de la situation d'évaluation :

Réalisation d'un stage hors établissement d'enseignement.

Production attendue :

Présentation, sous une forme laissée au choix du stagiaire, et à partir de la situation observée dans la structure d'accueil, du questionnement professionnel du CPE stagiaire.

Critères d'évaluation et niveaux d'exigence :

1 – Etre capable de justifier le choix du terrain de stage.

2 – Capacités à présenter et à analyser les observations réalisées pendant le stage.

3 – Capacité à élaborer un questionnement professionnel pertinent du point de vue du futur CPE

Appréciation d'ensemble :

A	B	C	D

Evaluateurs :

Date :

Signatures :

MINISTERE CHARGE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

Etablissement national d'enseignement supérieur agronomique de Dijon (ENESAD)

S-D POFEGTP - Bureau examens, concours et diplômes

DOSSIER INDIVIDUEL (CPE)

SESSION 2002

S T A G I A I R E	ETABLISSEMENT
☐ Madame(1) ☐ Mademoiselle (1) ☐ Monsieur (1) **Nom** **Prénom** **Modalités d'accès au corps** concours session **...** ☐ externe ☐ interne ☐ réservé **Formation** Année initiale de formation: **....** Report de formation(1) oui / non	Etablissement de stage (nom et adresse) Téléphone.....Télécopieur..... Proviseur 2ème établissement de stage, s'il y a lieu (nom et adresse) Téléphone.....Télécopieur..... Proviseur

(1) cocher la case correspondante

LISTE DES DOCUMENTS

numéro	intitulé du document	réservé BECD Toulouse
	I - DOCUMENTS D'INFORMATION	
1-1	Guide à l'usage des chefs d'établissement;	.
1-2	Guide d'utilisation de la fiche d'appréciation du conseiller principal stagiaire par le conseiller pédagogique;	.
1-3	Guide d'utilisation de la grille d'appréciation des conseillers principaux stagiaires par les formateurs de l'ENESAD.	.
	II - PIECES DU DOSSIER INDIVIDUEL OBLIGATOIRES	
2-1	Appréciation par le(s) proviseur(s) du conseiller principal stagiaire;	.
2-2	Appréciation par le conseiller pédagogique du conseiller principal stagiaire;	.
2-3	Appréciation du conseiller principal stagiaire par les formateurs de l'ENESAD ;	.
		.
		.
2-4	- Appréciation par l'inspecteur vie scolaire du conseiller principal d'éducation stagiaire issu du concours externe. ou - Appréciation sous forme d'inspection de l'inspecteur vie scolaire du conseiller principal stagiaire issu du concours interne.	.
		.
		.

APPRECIATIONS ET DECISIONS

APPRECIATION DU DIRECTEUR DE L'ETABLISSEMENT DE FORMATION (ENESAD)

Appréciation globale du dossier:

Proposition:

☐ AVIS FAVORABLE ☐ AVIS DEFAVORABLE

Fait à Dijon, le

Cachet Signature

DECISION DU JURY

Après délibération en date du , le jury propose la décision suivante:

☐ **ADMISSION** ☐ **NON ADMISSION** (application de l'article 5)

Fait à : le:

Le président du jury:

DECISION DU JURY

Après l'application de l'article 5 de l'arrêté du 1er juillet 1999 , et la délibération en date du:

le jury propose:

☐ **ADMISSION** ☐ **AJOURNEMENT** ☐ **REFUS DEFINITIF**

Fait à: le:

Le président du jury:

Dossier individuel
Pièce n° 2-4

MINISTERE CHARGE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

Certificat d'aptitude aux fonctions de conseiller principal d'éducation

Conseiller principal d'éducation stagiaire issu du concours interne

APPRECIATION SOUS FORME D'INSPECTION DE L'INSPECTEUR « VIE SCOLAIRE »

SESSION 2002:

Stagiaire C.P.E

☐ Mme ☐ Melle ☐ Mr : Prénom :

Etablissement lieu du stage :

Inspection effectuée par ☐ Mme ☐ Mr Date : ……..

La séance
(circonstances, objectif, déroulement)

Entretien :

Appréciation globale de l'inspecteur :

Avis de l'inspecteur :

Date :

Signature de l'inspecteur :

Pris connaissance le :

Signature du conseiller principal stagiaire :

Dossier individuel
Pièce n° 2-4

MINISTERE CHARGE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

Certificat d'aptitude aux fonctions de conseiller principal d'éducation

Conseiller principal d'éducation stagiaire issu du concours externe

APPRECIATION
DE L'INSPECTEUR « VIE SCOLAIRE »

SESSION 2002:

Stagiaire C.P.E.

☐ Mme ☐ Melle ☐ Mr : Prénom :

Etablissement lieu du stage :

Inspection effectuée par ☐ Mme ☐ Mr Date : ……..

La séance
(circonstances, objectif, déroulement)

Entretien :

Appréciation globale de l'inspecteur :

Avis de l'inspecteur :

Date Signature de l'inspecteur :

Pris connaissance le : Signature du conseiller principal stagiaire :